



LE 1er MINISTRE, SOURD AUX PROPOSITIONS DE LA CGT.

Pour la 22eme fois depuis décembre 2017, la CGT a rencontré le gouvernement à propos de notre système de retraite.

La CGT a insisté sur plusieurs points afin d'améliorer notre système actuel par répartition et solidaire.

En premier lieu, il y a nécessité d'agir d'urgence en amont du départ à la retraite pour améliorer les pensions :

- Par l'augmentation significative du salaire minimum et du point d'indice dès le mois de décembre. Augmenter les salaires et les traitements influe directement sur le niveau des retraites et assure des recettes supplémentaires pour la sécurité sociale et le système de retraites par le biais des cotisations sociales.
- Imposer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes permettant automatiquement la réduction des inégalités au moment de la retraite.

Il faut également améliorer notre système actuel qui reste l'un des meilleurs au monde, et le mieux à même de protéger tous les retraités contre la pauvreté. Il est aussi le plus sûr en particulier pour assurer aux jeunes d'aujourd'hui, une bonne retraite sur le long terme.

Pour autant, la CGT refuse le statu - quo car le monde du travail a évolué.

Par exemple, il faut permettre à la jeunesse qui étudie plus longtemps de pouvoir valider des trimestres cotisés durant ses années. Nous refusons de sacrifier les générations futures avec une clause « grand père » qui repousserait leur départ à 65 ou 70 ans.

Il faut réduire les années de référence de calcul des pensions aux 10 meilleures années dans le privé ou aux 6 derniers mois dans le public pour réduire les inégalités et les « accidents » de carrière.

Il faut élargir les départs anticipés pour les métiers pénibles plutôt que de stigmatiser celles et ceux qui ont des droits. Un chauffeur de bus du Havre ou d'Amiens doit bénéficier des mêmes droits que ceux de la RATP. Il en est de même pour une aide-soignante ou une infirmière quel que soit son lieu de travail. Dans ce sens, il faut donc revoir la politique d'exonération de cotisations patronales inefficace pour l'emploi et amputant le régime de retraite de recettes supplémentaires. Les cotisations sociales doivent servir au plus grand nombre, pas aux actionnaires.

Visiblement le 1er ministre n'a pas entendu les attentes de la majorité des citoyens.

Eduard Philippe et son gouvernement choisit le bras de fer avec le monde du travail,

préférant aller au conflit, campé dans une attitude idéologique, plutôt que de choisir l'écoute et le dialogue.

Le président de la République, enfermé dans ses certitudes et dans son monde loin de la réalité et du vécu de la très grande majorité des citoyens, **pense avoir raison tout seul.**

Pourtant, tout montre que le mécontentement social se renforce dans le pays au travers différents mouvements de contestation dans le public comme dans le privé ou au travers des gilets jaunes ou des étudiants qui sont mobilisés aujourd'hui contre la précarité.

Elle appelle à poursuivre et à amplifier les mobilisations et la grève dès le 5 décembre prochain.

Montreuil, le 26/11/2019